

la vie à **ROISSY**

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

CADRE DE VIE

Découvrez votre future
place du Pays de France
p. 4

FINANCES

Vos impôts fonciers ont augmenté en
2023, on vous explique pourquoi
p. 6

EN DIRECT DES ARCHIVES

Il y a 60 ans le destin de Roissy
basculait...
p. 11



MEILLEURS VOEUX



UN WEEK-END FESTIF, MAGIQUE ET ENCHANTEUR

Les 15, 16 et 17 décembre, le marché de Noël avec ses 36 stands et ses nombreuses animations a enchanté petits et grands. Musiciens, conteurs, chorales, lutins, ateliers maquillage et création d'objets festifs, balade en calèche, dégustation de la bûche géante et bien sûr la parade du père Noël, qui a garé son traîneau à Roissy, ont dynamisé ces trois jours de convivialité. Des moments de bonheur renforcés par la présence de la délégation allemande de Hamm-Sieg, jumelée avec Roissy.

Les essentiels

LES BOURSES COMMUNALES D'ÉTUDES VOTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL



C'est un coup de pouce très apprécié par les familles disposant de revenus modestes. Les bourses communales d'études 2023 viennent d'être attribuées

à 16 familles ayant déposé un dossier de demande auprès du service éducation, pour un montant total de 4868€. Le montant de ces bourses est calculé sur la base de la situation sociale de la famille et du niveau d'études des élèves avec des montants allant de 109 à 182 € par élève, du collège jusqu'aux études supérieures. Cette bourse communale constitue une aide complémentaire aux bourses classiques délivrées par le département, après instruction des dossiers par les services de l'académie et les collègues.

SÉJOURS DE VACANCES, VOYAGES PÉDAGOGIQUES, TOUT UN PROGRAMME !

De belles destinations pour les jeunes rois-séens durant les prochaines vacances d'hiver avec deux séjours aux sports d'hiver, tout inclus.

Pour les 6/12 ans, destination la Haute-Savoie pour le séjour « P'tit bout'neige », du 17 au 24 février prochain, avec 30 places disponibles.

Pour les 12/17 ans, 20 places disponibles pour un séjour « Xtrem sensation » dans les Hautes-Alpes également prévu du 17 au 24 février.

Du côté des voyages scolaires, la ville participera au financement de deux projets pédagogiques sur le thème du patrimoine, de l'histoire et de la science.

46 enfants de CM1/CM2 et de CM2 feront de belles découvertes scientifiques au Futuroscope du 22 au 24 mai. Dans la foulée, 24 enfants de CM1/CM2 ont rendez-vous avec l'histoire et découvriront les plages du Débarquement, du 11 au 14 juin, au départ de la commune de Livry dans le Calvados.

RÉNOVATION DU COMPLEXE SPORTIF : INAUGURATION ENVISAGÉE EN SEPTEMBRE

Les cumuls de pluie exceptionnels de novembre et décembre ont fortement perturbé le démarrage des travaux de rénovation lancés cet automne au complexe sportif, en vue de la création d'un terrain de football en synthétique et d'une remise en état complète de la piste d'athlétisme. Le décapage des surfaces et les premiers travaux de terrassement ont même été interrompus à la fin du mois de novembre en raison de l'excès d'eau et d'humidité. « Nous espérons toutefois livrer les installations au mois de juin prochain, si les conditions météo se montrent plus clémentes au printemps, durant la phase la plus délicate de création des nouvelles surfaces », confirme Guénaël Décate, conseiller municipal délégué aux sports. Autre chantier perturbé par la pluie, celui de la construction de la future maison médicale, rue Houdart. Les pluies records ont en effet coïncidé avec la réalisation des fondations du bâtiment qui a été ralenti sur plusieurs semaines.

Chères Roisséennes, chers Roisséens,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle année. J'ai donc le plaisir, au nom du Conseil municipal et du personnel communal, de vous présenter mes meilleurs vœux de réussite, de santé et de prospérité, à vous ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers.

2024 promet d'être une belle année, et même une année exceptionnelle.

Elle effacera, je l'espère, les difficultés que nous avons collectivement surmontées depuis la crise sanitaire, puis la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques qui ont lourdement altéré le pouvoir d'achat des familles, ainsi que l'équilibre économique des communes et des entreprises.

En préservant la solidarité et l'unité, en maintenant le cap de nos engagements de mars 2020, nous parvenons toutefois à mettre en œuvre une politique de transformation certaine dont le rythme s'accélénera en 2024.

Lors de la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux aux Roisséens qui s'est tenue le 12 janvier dernier à L'Orangerie, j'ai eu l'occasion de dresser un bilan des actions concrètes de transformation que nous avons engagés, avec mon équipe, dans presque tous les domaines de la vie locale.

Nous avons notamment pris à bras le corps des sujets émergents qui avaient jusqu'à présent échappé à la vigilance de tous. Nous nous sommes par exemple attaqués fermement à la multiplication des locations saisonnières, véritable bombe à retardement qui aurait aggravé la pénurie de logements dans notre village en l'absence de mesures fortes. Nous avons rattrapé nos retards en matière d'accessibilité et d'inclusion, en faveur des personnes les plus fragiles et de celles atteintes d'un handicap.

D'importants investissements ont été déployés pour rénover nos équipements publics, notamment nos installations sportives, pour développer l'offre de soins médicaux, pour renforcer nos moyens de vidéoprotection et pour renforcer nos actions de solidarité.

Nous avons également repositionné le grand projet de rénovation de notre cœur de village sur une perspective plus durable, intégrant de nouveaux enjeux sociaux de transition écologique, de mobilités douces, de liens sociaux et bien sûr de concertation. Bref, bâtir un projet plus moderne, correspondant aux attentes des nouvelles générations et à celles de nos aînés.

L'année 2024 sera marquée par l'aboutissement ou la mise en œuvre de très nombreux projets. Ils vous seront présentés plus en détail tout au long de l'année dans les colonnes de votre magazine et dans l'ensemble de nos supports de communication numériques. Vous pouvez également les découvrir à travers le film présenté lors de notre cérémonie d'échange de vœux et que vous pouvez découvrir sur le site Internet de la ville.

La réussite de nos actions a été et sera collective. Elle s'inscrit dans une longue tradition d'écoute, d'esprit d'innovation et d'audace. Dans un village, on se connaît, on se parle, on se respecte, on agit ensemble. Jamais je ne dévierai de ce cap.

J'associe à ces objectifs tous les membres de mon équipe pour leur dévouement et leur implication sans faille, en y associant l'ensemble des agents de la ville et nos partenaires : services de l'État, région, département, forces de sécurité, entreprises, bénévoles associatifs.

En cette année qui célèbrera les valeurs du sport avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, je conclurai mes propos en citant Pierre de Coubertin : « plus vite, plus haut, plus fort ». Que cette devise nous inspire à aller au-delà de nos propres limites, à viser l'excellence et à nous élever ensemble.

Bonne et heureuse année à tous.

Michèle Calix
Maire de Roissy-en-France



Vendredi 15 décembre, Michèle Calix, entourée d'une partie de son équipe municipale, a lancé les festivités de Noël à Roissy en déclenchant les nombreuses illuminations et décorations sur le parvis de la mairie et le sapin géant.



© Diane BERG illustratrice

VUE DE LA PLACE DU PAYS DE FRANCE ET DE SES ABORDS.

LES POINTS FORTS

- Une scénographie qui intègre une diversité des usages
- **Une végétalisation importante**
- Une organisation réfléchie des cheminements
- Une place à échelle humaine
- Une composition d'ensemble cohérente
- Un jeu de terrasses élégant
- **La présence d'une fontaine**
- **L'intégration d'une pergola**
- La possibilité de se rafraîchir l'été
- **La présence d'ombre grâce à la végétalisation**
- Un respect de l'esthétique urbaine du village
- Du nouveau mobilier urbain
- **Une place sûre et agréable, 100 % dédiée aux piétons**

CADRE DE VIE

DÉCOUVREZ VOTRE FUTURE PLACE DU PAYS DE FRANCE

Après plusieurs mois de concertation, le projet d'aménagement de la place du Pays de France porté par le cabinet Locuscape a été retenu. Le fruit de longs mois d'échanges auxquels ont été associés les habitants du village. Découvrez les esquisses de votre futur coeur de ville !

Des aménagements au service de l'écologie

Préoccupation manifestée par les habitants lors de la concertation, l'écologie a été au cœur de la réflexion des urbanistes. Une problématique que les équipes ont su concilier avec les différentes demandes d'aménagement. Outre une végétalisation qui permettra à la fois de rafraîchir et de valoriser

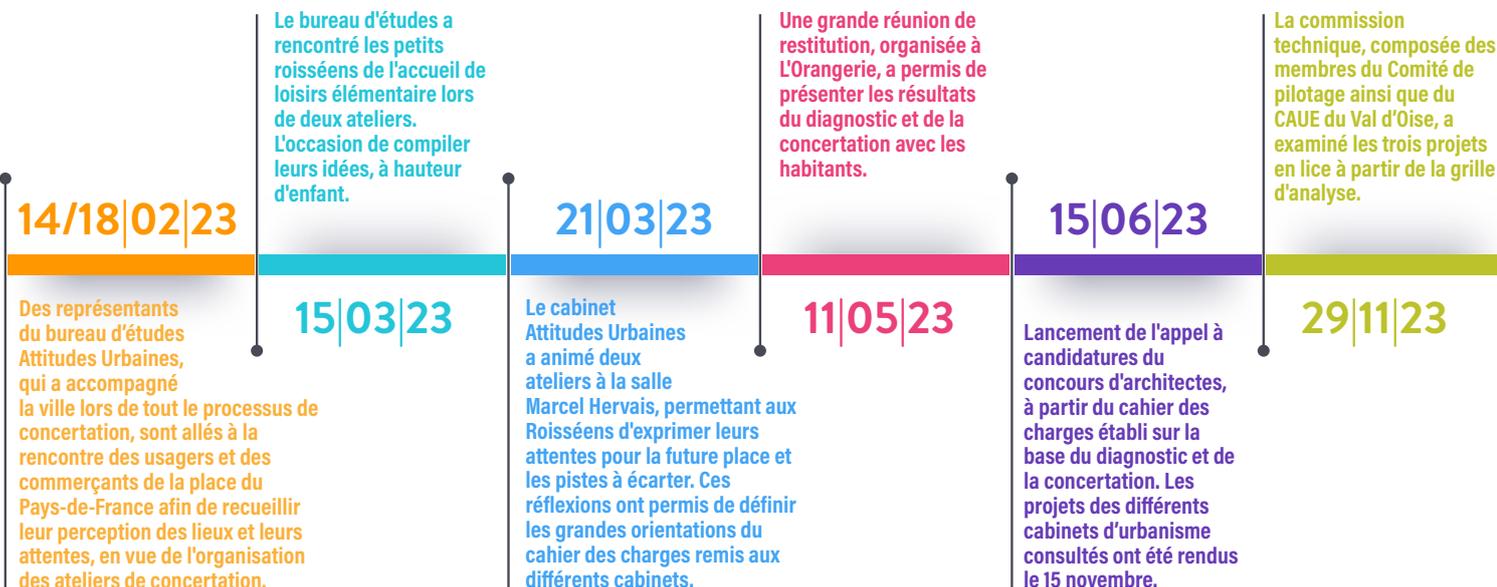
les lieux, la place sera dotée d'un jardin de pluie, permettant de récupérer les eaux de ruissellement dans une cuve et d'alimenter une fontaine en circuit fermé. Côté matériaux, l'aménagement s'appuiera sur des revêtements qualitatifs et écologiques, faisant appel à des techniques de recyclage et une provenance locale. L'ensemble des pierres et pavés proviendront de la carrière de

Souppes, située en Seine-et-Marne. Les végétaux seront également issus de pépinières locales.

Des espaces différenciés

Le cabinet Locuscape a proposé des ambiances différentes en fonction des lieux et de leurs usages, qu'il s'agisse de la place du Pays de France, de ses abords ou de la place Caraman : lieu

LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION



de centralité, de connexion ou de circulation, espaces sécurisés dédiés aux enfants ou plus intimes... Des espaces complémentaires qui formeront un ensemble homogène grâce à des revêtements et matériaux communs.

À l'abri toute l'année

Grande préoccupation des habitants lors de la concertation, la possibilité de s'abriter du soleil a été prise en compte dans le cahier des charges transmis aux candidats. Le projet retenu par la commission intègre ainsi de nombreux espaces ombragés grâce à la végétalisation, ainsi qu'une grande pergola en métal et en bois au niveau de l'arrêt de bus. Cette dernière sera également utile en cas de pluie.

Mobilier urbain sur mesure

Afin de participer à l'identité de la nouvelle place, des éléments de mobiliers spécifiques seront imaginés. Fontaines, murets, bancs, éclairages, ou encore jardinières sur-mesure viendront compléter des mobiliers plus classiques. Le cabinet a proposé différentes idées que pourra retenir ou non la municipalité.

GILBERT MONDEHARD, MEMBRE DE LA COMMISSION HABITANTS



« J'ai été présent dès la première réunion en mars dernier et j'ai suivi l'avancement du projet depuis. J'ai trouvé très intéressant de pouvoir participer au processus de concertation et je suis heureux de pouvoir découvrir le résultat final. »

La commission des marchés adaptés, où sont représentés les groupes du conseil municipal (majorité et opposition) a finalisé et validé, à l'unanimité, le choix du projet retenu.

07/12/23

Les membres de la commission habitants ont assisté à la présentation des trois projets par le cabinet Attitudes Urbaines et ont pu procéder à leur propre analyse des propositions des différents cabinets. Tous les habitants ayant participé aux ateliers de concertation ont été conviés à participer. La commission était donc entièrement composée de volontaires, impliqués depuis le début du processus de concertation.

14/12/23

Des espaces accessibles à tous

Si la place a été imaginée sur différents niveaux, avec un profil en paliers, elle sera parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes grâce à des rampes. C'est également le cas des passerelles en bois permettant des passages sur les différents jardins. Globalement, le cheminement se fera par des revêtements en béton bouchardé provenant de recyclage, permettant de faciliter l'adhérence sur sol humide.

Un coût maîtrisé

C'est l'un des nombreux critères qui a permis au projet de s'attirer les faveurs de la commission technique et de la commission habitants. Le cabinet a réussi à répondre au plus proche au cahier des charges établi par la commune, suite à la concertation avec les habitants, en respectant l'enveloppe de 1,1 million d'euros HT dédiée au projet. Un économiste du cabinet Attitudes Urbaines, qui a accompagné la Ville tout au long de la concertation, s'est chargé d'étudier (et de valider) le chiffrage proposé de manière transparente et détaillée par Locscape.

Le mot de...

MICHÈLE CALIX,

Maire de Roissy-en-France

« Après plusieurs mois marqués par des échanges riches avec les habitants et un travail minutieux de la part des différents cabinets d'urbanisme, nous sommes heureux de pouvoir enfin dévoiler le nouveau visage de la place du Pays de France. En engageant cet ambitieux projet, la Ville souhaitait offrir aux habitants une place à leur image, en les associant dès le départ au processus de concertation. Un grand merci à celles et ceux présents pour construire ce projet aux côtés de la Ville ! Cette mobilisation a permis de définir les grandes orientations du projet, qui ont guidé les différents cabinets, et d'établir une grille d'analyse précise en vue de l'examen des propositions et du choix final par la Commission des Marchés Adaptés (CDMA). Une obligation légale. Compte tenu des montants engagés, il était en effet impératif, afin de sécuriser juridiquement le projet, que le processus de sélection du projet parmi les 3 présélectionnés obéisse aux règles de la commande publique. »



VUE DE LA PLACE CARAMAN.

© Diane BERG illustratrice

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

- Mars 2024 :** dépôt du permis d'aménager.
- Printemps 2024 :** publication du marché de travaux.
- Automne 2024 :** démarrage des travaux.
- Automne 2025 :** livraison du projet coeur de ville.



FINANCES

VOS IMPÔTS FONCIERS ONT AUGMENTÉ EN 2023, ON VOUS EXPLIQUE POURQUOI

Même si les Roisséens sont parmi les habitants les moins taxés d'Île-de-France, 10 % d'augmentation en deux ans, ça se remarque...

Un peu d'histoire: le taux de taxe foncière de 33,76 % en vigueur à Roissy-en-France correspond au transfert de la part départementale aux communes en compensation de la suppression progressive de la taxe d'habitation opéré au niveau national. Le taux de taxe foncière communale à proprement parler, voté par le conseil municipal, n'a quant à lui pas évolué depuis 2017. Malgré des contraintes de plus en plus lourdes qui reposent sur les communes, la non-augmentation de la pression fiscale sur les ménages est d'ailleurs l'un des engagements pris par l'équipe municipale dès le début de son mandat.

Si le taux n'a donc pas changé, en revanche, la valeur locative cadastrale de votre habitation, qui sert de base de calcul à vos impôts locaux, a été réévaluée de + 7,1 % en 2023, faisant suite à une hausse de +3,5 % l'année précédente. « Au total, les valeurs cadastrales ont augmenté de plus de 10 % sur 2022 et 2023, ce qui entraîne une augmentation mécanique de tous les impôts locaux calculés sur cette base et qui figurent sur notre avis d'imposition », souligne Michèle Calix, Maire de Roissy.



Qui décide des réévaluations ?

Chaque année, les valeurs locatives sont revalorisées dans le cadre du vote de la Loi de Finance et du vote du budget de l'État. Il s'agit par conséquent d'une décision gouvernementale. Cette augmentation s'adapte habituellement au niveau de l'inflation, pour permettre aux collectivités locales de faire face à leurs hausses de charges.

Toutefois, l'année 2023 a été marquée par une bonne nouvelle fiscale, avec la

disparition totale de la taxe d'habitation. « C'est une réelle économie pour tous. Mais désormais, seuls les propriétaires paient un impôt communal à travers la taxe foncière, ce qui est contraire aux principes d'équité fiscale. S'il faut demander un effort, il reposera sur les épaules des seuls propriétaires », regrette Michèle Calix, comme la plupart des maires de France.

Et même si l'inflation tend à ralentir, il faut s'attendre à une troisième réévaluation de + 3,9 % pour 2024.

Les entreprises, premiers contribuables de la ville

Les impôts directs payés par les contribuables roisséens représentent une très faible part des recettes budgétaires de la commune. Celles-ci proviennent majoritairement des impôts des entreprises (près de 700 en activité sur le territoire de Roissy) et de la taxe de séjour que paient les clients des hôtels. À cet avantage, s'ajoutent des tarifs de services communaux parmi les moins chers du Val-d'Oise. Habiter Roissy demeure incontestablement un avantage financier non négligeable pour les familles. La commune compte en effet plus de 40 % de logements sociaux sur son territoire.

CIMETIÈRE : PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS À L'ÉTAT D'ABANDON

La municipalité a fait le constat que 34 concessions du cimetière sont aujourd'hui à l'état d'abandon (fissure et/ou affaissement de la pierre tombale, présence d'une forte végétation) constituant une menace pour la



sécurité des visiteurs et risquant d'abîmer les tombes voisines. Elle a de ce fait engagé une procédure de reprise de ces sépultures. Objectif: « garantir aux familles roisséennes une continuité des inhumations et avoir toujours un nombre d'emplacements disponibles suffisant dans le cimetière », rappelle Marie-Claude Lepeuve, adjointe au maire déléguée au cimetière. Un panneau a été installé devant chaque concession. L'avis de reprise avec les numéros concernés est également affiché sur le panneau d'information à l'entrée du cimetière, qui compte 650 places et de l'hôtel de ville, comme le veut la loi. Si la mairie dispose des coordonnées des ayants droit, elle adresse également une information par courrier.

La famille dispose d'un an pour se manifester auprès de la mairie et remettre en état la concession. Une fois ce délai révolu, la Ville procède, avec les Pompes Funèbres, à l'ouverture du caveau et la dépose du ou des corps en reliquaire dans l'ossuaire (tombe commune) du cimetière. Un registre relatant les noms des personnes enterrées dans l'ossuaire est à disposition.

Renseignement: 01 34 29 43 00

Les concessions concernées sont: A7, A8, A21, A32, A59, A63, A64, A66, A77, A78, A86, A134, A142, A160, B4, O10, O15, O21, O30, O32, O42, O43, O44, O45, O49, O56, O77, O82, O83, O91, O104, U6, U54, U96.

grand angle

Le contexte COVID et international de ces dernières années suivi de l'inflation et de l'augmentation des taux d'intérêts a ralenti voire stoppé quelques projets de commercialisation, notamment au niveau de la ZAC Sud Roissy.

Roissy sera Terre d'accueil des JO puisque de nombreuses pré-réservations sont déjà faites auprès de nos amis hôteliers.

Je souhaite que notre ville continue de se transformer, en offrant à ses habitants un cadre de vie agréable, sûr et dynamique ; que les projets en cours se concrétisent, et que de nouvelles opportunités se présentent à nous.

Nous nous retrouverons, toutes générations confondues, lors de nombreuses manifestations communales, sportives, culturelles, associatives, touristiques et ce tout au long de l'année pour notre plus grand plaisir.

Nous avons maintenu le cap de nos engagements de mars 2020 via une politique de transformation certaine.

Solidarité, convivialité, esprit village, voilà ce qui nous anime toujours et encore.

Je tiens à mettre en avant le partenariat fort et les rencontres régulières avec les hôteliers de la commune.

VŒUX 2024

QUEL PLAISIR DE SE RETROUVER !

C'est le premier grand rendez-vous de l'année. Le 12 janvier se déroulaient les traditionnels vœux du Maire et du conseil municipal, dans une ambiance conviviale et musicale assurée par Patricia Gourmand, professeur de piano à l'école de musique de Roissy et par l'atelier jazz de l'école de musique avec les élèves de Florian Marques. Un moment de partage et d'échanges cette année encore couronné de succès ; Roisséennes et Roisséens, membres d'associations, agents et partenaires étant venus en nombre à L'Orangerie.



L'ensemble des élus du Conseil municipal se sont réunis sur la scène de L'Orangerie autour de Michèle Calix, qui a tenu à les saluer « pour leur travail, leur dévouement, leur implication sans faille, leur énergie et leur créativité ». Le maire a également chaleureusement remercié le personnel communal, les bénévoles des associations ou encore les forces de sécurité.

AU FIL DU DISCOURS

La cérémonie des vœux a été l'occasion de revenir sur une année 2023 riche en projets et nouveautés, mais également de dévoiler la feuille de route de la municipalité pour cette année 2024. Parmi les grands axes : la suite de l'aménagement du cœur de ville et la poursuite des actions en faveur de l'inclusion et de la sobriété écologique.

Les grandes avancées de 2023

- **Amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite** avec la création d'accès PMR au gymnase et à L'Orangerie, ainsi que des aménagements au niveau des trottoirs, voiries et terrasses des restaurants.
- **Amélioration des conditions d'accueil des associations sportives** : rénovation et isolation de l'ossature bois du tennis, première phase des travaux d'amélioration du stand de tir et création d'un nouveau terrain de pétanque.
- **Raccordement à la fibre** des caméras de vidéoprotection.
- **Étude de faisabilité du recours à l'énergie solaire** pour les bâtiments communaux.
- **Amélioration de l'entrée de ville** avec un nouvel aménagement de la voirie avenue Charles de Gaulle.
- **Signature d'une convention avec 2AH** pour permettre aux habitants de trouver une couverture santé-prévoyance-assurance adaptée à leurs besoins au meilleur prix.
- **Mise en place d'un enregistrement et d'une demande de changement d'usage obligatoire** pour les locaux à usage d'habitation utilisés comme location saisonnière à des touristes de passage, afin de lutter contre la pénurie de logements.

- **Organisation de nouvelles animations locales** avec la création de la Fête de Printemps et la mobilisation pour Octobre Rose.
- **Création d'un spectacle multidisciplinaire** autour de Joséphine Baker par l'ensemble des disciplines artistiques de L'Orangerie.

Les projets marquants de 2024

- **Démarrage de l'aménagement de la place du Pays de France.**
- **Livraison du programme du 41-43 rue Houdart**, ainsi que du **nouveau cabinet médical**, regroupant les praticiens de la rue Dorval et certains du 5 rue Jean Moulin.
- **Renforcement de l'inclusion** avec l'inauguration d'une aire de jeu adaptée, ouverte à tous les enfants, dans le parc de la mairie, et travaux d'accessibilité de la mairie principale.
- **Amélioration des performances énergétiques et acoustiques de la mairie** par la pose de fenêtres en double vitrage.
- **Rénovation du terrain d'honneur de football et de la piste d'athlétisme** qui permettront des usages supplémentaires.
- **Mise en place d'animations** dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024; la commune étant labellisée « Terre de Jeux 2024 ».



LAURE DHAILLY

C'est une très belle cérémonie qui représente bien Roissy. J'ai noté qu'en 2023, la mairie a proposé de nouvelles festivités pour animer le village. Je trouve également qu'il existe beaucoup d'activités pour les jeunes. Je souhaite une bonne année à tous les Roisséens.



ELISABETH GRELLIERE

La cérémonie des vœux est très sympathique et permet aux habitants de se rencontrer et de voir leurs élus. En 2023, j'ai suivi le dossier de l'aménagement de la place du Pays de France, qui va permettre d'avoir davantage d'espace pour les enfants. J'ai hâte de découvrir le résultat. Pour l'avenir, j'aimerais que la Ville construise des maisons pour permettre aux familles d'acheter à Roissy.



DÉCOUVREZ LE FILM 2023

Vous souhaitez découvrir le film rétrospectif de l'année 2023 dévoilé à l'occasion des vœux ? Rendez-vous sur le site www.roissyenfrance.fr pour le visionner.



SYLVIE KOLOSOWSKI ET SON MARI JEAN-JACQUES

J'ai adoré la cérémonie, qui reste intimiste et garde l'esprit village. Ayant toujours vécu à Roissy, je remercie la mairie d'avoir organisé le 14 juillet comme elle l'a fait cette année. J'ai été ramenée en enfance ! La Ville garde ce fil conducteur autour de la famille et du bonheur des habitants. Je trouve que la municipalité a de très bonnes idées pour l'avenir.



MICHELLE BARDELLI

Je remercie Madame Calix pour ce film très positif de l'année 2023 et cette soirée chaleureuse. Malgré le contexte extérieur, je trouve qu'il est bon de vivre à Roissy. Il existe une bonne entente entre la municipalité et les associations. En 2023, l'association des Cheveux Blancs a participé à de nombreuses animations mises en place par la commune avec grand plaisir. En 2024, nous comptons bien renouveler nos actions !



XIAOBAI LI

C'est la première fois que j'assiste à la cérémonie des vœux. Je suis venue avec mon mari. Durant l'année 2023, j'ai participé à beaucoup d'événements municipaux, tout particulièrement les activités du samedi à La Passerelle avec mes enfants. Nous avons passé beaucoup de bons moments. Parmi les projets de 2024, j'attends l'ouverture de la nouvelle aire de jeu dans le parc de la mairie.



SACHA BERTRAND CAILLET

La cérémonie était très belle à regarder et le film était très bien. J'ai beaucoup aimé participer à la fête de la musique et défiler lors de la fête du printemps. J'ai aussi été à l'une des soirées organisées lors de Roissy plage. En 2024, j'adorerais que la Ville organise une animation pour célébrer Halloween.



CAMMY XING

La cérémonie est très conviviale et permet de voir des gens que l'on connaît, mais que l'on ne croise pas forcément tout le temps, ou de faire connaissance. La vidéo est très intéressante, on voit ce qui a été fait et dont nous ne sommes pas forcément au courant. Le dossier que je retiendrais en 2023, c'est celui de la place du Pays de France. J'ai également apprécié les événements auxquels j'ai participé et la mise en place de la nouvelle patinoire couverte.



ÉRIC POUILLARD

C'est une très belle cérémonie, conviviale et familiale, comme d'habitude. Roissy est une très grande famille. L'année 2023 s'est très bien passée. En 2024, la Ville va inaugurer un nouveau terrain synthétique, qui profitera notamment au club de football du village, que je préside. J'attends que ce nouvel équipement soit pleinement exploité par l'USRF et par les autres associations et usagers.



SPORT

TENNIS ADAPTÉ ET TENNIS SANTÉ : LE CLUB MONTE AU FILET

Depuis la rentrée, le TC Roissy accueille des adolescents de l'Institut médico éducatif (IME) de Villiers-le-Bel pour des ateliers de tennis hebdomadaires. Le club dispose également d'une section tennis-santé, permettant à des personnes souffrant de certaines pathologies de pratiquer une activité physique adaptée.

Une activité sportive pour chacun. C'est la proposition du club de tennis de Roissy-en-France. Depuis septembre, 4 à 5 jeunes en provenance de l'IME « La Boussole Bleue » de Villiers-le-Bel et leurs accompagnants foulent chaque jeudi matin le court pour une heure de pratique encadrée par un professeur. Objectif : permettre à ces adolescents souffrant d'une déficience mentale de se dépenser raquette en main. Lors de chaque venue, les joueurs bénéficient du prêt de matériel par le TC Roissy et d'un programme d'ateliers adaptés, leur permettant de travailler leur mobilité et leur adresse sous forme de jeux.

Oublier la maladie avec le tennis-santé

Parce que le sport est connu pour ses bienfaits face à la maladie, le Tennis Club de Roissy-en-France propose également des sessions tennis-santé. Celles-ci s'adressent à des personnes souffrant d'une pathologie invalidante, telle que le cancer ou le diabète, sans restriction d'âge ou de sexe. Ici, nulle notion de compétition,



Chaque semaine, un groupe de jeunes de l'IME de Villiers-le-Bel participe à des ateliers autour de la pratique du tennis.

les cours s'adaptent aux capacités des participants afin de leur permettre de prendre du plaisir et de conserver une activité physique. Les personnes munies d'une prescription médicale peuvent s'inscrire, l'Assurance Maladie se chargeant de rembourser leur licence.

Qu'il s'agisse des ateliers avec l'IME

ou du tennis-santé, les groupes sont encadrés par Florian Supplie, professeur du TC Roissy diplômé d'État, spécialement formé au « tennis-santé » et au « para-tennis ». L'enseignant assure également les cours dispensés aux 120 adhérents, dont 50 enfants, licenciés du club.

Informations : tcroissy95@gmail.com

UN BOL D'AIR AVEC LA MARCHÉ NORDIQUE

L'École municipale des sports (EMS) permet de s'adonner à la marche nordique. Une discipline méconnue, entre exercice physique et découverte de paysages.

Depuis 2012, la municipalité propose des sorties Marche nordique ouvertes à celles et ceux souhaitant pratiquer une activité physique en groupe, dans la nature, encadrée par un éducateur sportif spécialement formé. Ne vous y trompez pas, cette discipline intégrée au sein de l'EMS est bien plus athlétique que ce que vous ne pourriez l'imaginer. Elle se pratique en forêt, à l'aide de bâtons, nécessitant un travail des bras pour avancer. Mieux vaut donc déjà avoir une bonne condition pour se lancer, même si le but est de s'adapter au niveau et au rythme de chacun.

Un sport accessible à tous

L'EMS propose une sortie toutes les six semaines environ, traditionnellement le dimanche matin, dans des zones situées dans un périmètre de 30 minutes en voiture autour du village, comme les forêts d'Ermenonville ou de Montsoul, sur des itinéraires

préparés par les équipes de la Ville. Les participants sont prévenus environ trois semaines à l'avance. Le jour J, les marcheurs ont le choix de rejoindre directement le point de rendez-vous ou de covoiturer depuis Roissy. Le mini-bus municipal est également mis à disposition. Chaque marche dure entre 2h et 2h30. Si les bâtons sont prêtés par le service des sports, les marcheurs doivent s'équiper un minimum avec des chaussures de marche basses (randonnée ou trail), une tenue de sport leur permettant de rester au chaud ou au frais sans entraver leurs mouvements, une tenue de pluie et bien entendu d'une gourde. À mi-parcours, une pause thé ou café est aimablement proposée.

> **Vous souhaitez rejoindre la dizaine d'habitues déjà inscrits, n'hésitez pas à prendre contact avec le service sports et vie Locale au 01 34 29 95 95, ou à vous**



rendre directement dans les bureaux du service, situés au gymnase. L'adhésion pour chaque sortie vous coûtera 5 euros. Un certificat médical est également nécessaire si vous n'êtes pas déjà inscrit à une autre activité de l'EMS.

EN DIRECT DES ARCHIVES

IL Y A 60 ANS LE DESTIN DE ROISSY BASCULAIT...

C'est en effet le 16 juin 1964 que l'État annonça la création du nouvel aéroport sur les terres des communes de Roissy, Tremblay, Mauregard, Le Mesnil-Amelot et Mitry-Mory. Aéroport qui fut inauguré 10 ans plus tard et dont on célébrera le 50^e anniversaire en mars prochain.

Aéroport Paris-Charles de Gaulle. C'est l'appellation officielle... de l'aéroport de Roissy, le nom de la commune étant solidement rattaché à cette infrastructure mondialement connue. Mais à l'occasion du cinquanteenaire du second aéroport d'Europe, il faut bien rendre hommage au père de l'aéroport international qui porte son nom: le Général de Gaulle lui-même.

En 1960, l'aéroport d'Orly vient tout juste d'entrer en service mais déjà, les services de l'État, sous l'impulsion du visionnaire Président de la République, anticipent la spectaculaire augmentation du trafic aérien et la saturation déjà programmée de l'aéroport du Sud de Paris, enclavé dans un tissu urbain dense. La capitale française ne pourra se passer d'une seconde plateforme aéroportuaire pour absorber la hausse du trafic qui doublait tous les 5 ans et le temps presse: une décennie au moins s'avérait nécessaire pour construire une telle infrastructure. Dès 1957, des études préliminaires avaient d'ailleurs été menées pour dresser un inventaire des sites capables d'accueillir ce nouvel aéroport.

Roissy fut ainsi retenu parmi six emplacements. « C'était le site le plus proche de Paris, à 22 kilomètres à vol d'oiseau, le plus éloigné des aéroports militaires franciliens et situé au Nord de la région Île-de-France que l'État souhaitait alors rééquilibrer », peut-on noter dans l'ouvrage Roissy Mémoire d'un siècle, sous la plume de l'historien roisséen Henri Houmaire.

Pot de fer contre pot de terre

Le 16 juin 1964, la décision de créer l'aéroport alors baptisé « Paris Nord » est officialisée par un décret interministériel, au terme d'une longue enquête publique de plus de 4 ans durant laquelle les communes du territoire tenteront vainement de s'opposer au projet. Mais dans la France du Général de Gaulle, le développement économique et la place de la France dans le monde ne se discutaient



Engagée par l'État en 1964, la construction de l'aéroport de Roissy s'entendra sur près de 10 ans, jusqu'à sa mise en service en mars 1974. Ce fut l'un des chantiers de génie civil les plus titanesques des années 60.

© Stringer/AFP

guère longtemps. D'autant que le projet disposait d'arguments convaincants et du soutien d'une partie des populations, intéressées au développement économique du territoire, moyennant un faible impact dans un espace presque essentiellement agricole et un potentiel de développement à long terme évident, à bonne distance des zones urbanisées de la région parisienne.

L'enfer du chantier

À Roissy-en-France, le chantier n'entraînera que de rares destructions. Essentiellement la très belle Ferme de Mortières qui était située à l'emplacement du Terminal N° 1, le fameux « camembert » dont la conception avant-gardiste fut confiée à l'architecte Paul Andreux. Mais si les engins s'activaient au beau milieu des champs, la commune connaîtra l'enfer de plusieurs années éprouvantes de chantier. Car au cœur du village, les rues, les chaussées et bien sûr les habitants eurent beaucoup à souffrir du ballet ininterrompu d'engins de toutes sortes et de camions qui couvraient de boue et de bruit la rue de Paris (devenue avenue Charles de Gaulle en 1990), l'une des principales

voies d'accès au chantier. Sans oublier le passage de câbles qui ne laissaient que trous et bosses dans les chaussées et le pesant silence d'Aéroports de Paris, alors indifférent au sort des populations riveraines, souligne Henri Houmaire dans son ouvrage.

Le chaos du chantier diminuera ensuite progressivement, à l'approche de la mise en service de l'aéroport. Le 13 mars 1974 à 6 heures du matin, 5 jours après l'inauguration du Terminal 1 par le Premier ministre de l'époque, Pierre Messmer, un Boeing 747 de la Compagnie TWA en provenance de New-York est le premier avion à se poser sur l'unique piste en service. C'en était fini du silence qui planait depuis des siècles sur les belles terres à blé et les villages de la plaine de France... et l'amorce d'une réelle réussite industrielle, née du crayon d'ingénieurs visionnaires.

Source : livre « Roissy en France - 1900-2000 - Mémoire d'un siècle », par l'Association de Recherche et de Sauvegarde de l'Histoire de Roissy-en-France.

ROISSY AVANT CDG, UN FILM SURPRENANT

Découvrez cet étonnant documentaire réalisé dans les années précédant la construction de l'aéroport, jusqu'au début des travaux. Témoignages de riverains, images du chantier... des images qui nous replongent dans le Roissy du début des années 60 et reflètent les craintes et les espérances des habitants de l'époque.



700 HECTARES

C'est la surface de terres agricoles de la commune de Roissy qui furent expropriées pour construire l'aéroport... sur un total de 1400 hectares cultivables. S'amorça alors le rapide déclin des grandes fermes de Roissy et le licenciement de nombreux ouvriers agricoles.

LE LIONS CLUB FÊTE SES 50 ANS

La traditionnelle soirée de bienfaisance annuelle du Lions Club Roissy Pays de France a été marquée par le cinquantième anniversaire de l'association, officiellement née le 17 décembre 1973. L'idée de créer ce club était pourtant née deux ans plus tôt, dès 1971, alors que l'aéroport sortait de terre, à l'initiative de Jean Khan, membre du club de l'Isle-Adam. Le Club Roissy Pays de France sera finalement créé deux ans plus tard par un premier groupe de 16 membres. Le jeune club, qui ambitionnait d'être directement rattaché à l'aéroport, arborant même la silhouette du Concorde sur son fanion, restera pourtant celui du Pays de France, attirant peu à peu une quarantaine de bénévoles, de chefs d'entreprise et d'élus locaux, parmi lesquels André Toulouse, adhérent depuis 1977, qui participait à la soirée en compagnie de Michèle Calix et de plusieurs élus du conseil municipal.

« En 50 ans, ce grand club a su évoluer d'année en année, s'assurant la reconnaissance du mouvement national des Lions et hors de nos frontières, pour son action humaniste et ses actions en faveur des plus démunis » a rappelé l'actuel Président, Michel Gautier, au cours de la soirée.

Les bénévoles du club sont désormais mobilisés et rassemblés dans le cadre d'actions humanitaires et d'envoi de matériel médical dans de nombreux pays. Localement, ils sont impliqués dans la distribution d'aides alimentaires et dans le soutien à la recherche médicale, à travers l'opération annuelle des « Tulipes contre le cancer ». 50^e président de l'association, Michel Gautier l'assure : « Nous continuerons, sans relâche, à respecter notre devise : *We Serve, nous servons* ».

> Plus d'infos sur la page Facebook « lionsclubroissypaysdefrance ».



Michel Gautier, Président du Lions Club (debout) aux côtés de Michèle Calix et de Patrick Renaud (à droite), ancien Président de la CCRPF.

Plus d'espace pour les boulistes

Les joueurs et bénévoles de l'association La Boule Roissienne ont le sourire. Un tout nouveau terrain vient d'être mis à leur disposition à l'initiative de la municipalité, selon un projet défini en concertation avec le club, juste à côté des installations du tennis, après deux mois de travaux d'aménagement réalisés en toute fin d'année 2023. Les boulistes disposent ainsi d'une nouvelle surface capable d'accueillir jusqu'à 12 pistes de jeu en simultanée, ce qui permettra au club d'organiser rencontres et tournois dans les meilleures conditions et bien sûr d'accueillir de nouveaux pratiquants. Pétanque et Lyonnaise sont à la mode et séduisent de plus en plus les jeunes mais également les femmes. Ambiance amicale et conviviale, plaisir du jeu d'adresse et de la compétition... c'est le moment d'essayer.

Horaires d'ouverture de la librairie

Dans l'attente de la livraison du nouveau local, la librairie vous informe de ses horaires provisoires d'ouverture : du lundi au vendredi de 11 h à 14 h.

Du chocolat pour les seniors

Le 18 décembre, les seniors âgés de 65 ans et plus, habitant la commune, étaient invités à venir récupérer leur ballotin de chocolats lors d'un après-midi organisé à leur attention à L'Orangerie par le CCAS. Un rendez-vous toujours très apprécié par les retraités. Cette année, environ 200 bénéficiaires ont profité de ce petit présent. Les personnes n'ayant pas pu se déplacer le jour J avaient la possibilité de venir récupérer leurs chocolats du 20 décembre au 5 janvier en mairie annexe.

Cap sur la Croatie, le Monténégro et Lille pour les seniors

En décembre, le CCAS a annoncé les destinations des voyages proposés aux seniors de la commune pour l'année 2024. Du 26 mai au 4 juin, 44 retraités et leur accompagnateur profiteront d'un circuit en Croatie et au Monténégro. Les pré-inscriptions étaient ouvertes jusqu'au 29 décembre. Comme chaque année, la Ville organisera également un voyage gratuit. La destination choisie pour 2024 est Lille. Deux départs sont prévus les 19 et 20 septembre ainsi que les 26 et 27 septembre. Les inscriptions seront lancées dans les prochaines semaines.

BIEN-ÊTRE ET DÉTENTE POUR LE RESTO DJEUN'S

Le prochain Resto Djeun's se déroulera le 24 février prochain à La Passerelle, toujours sous l'égide du centre d'animation jeunesse et famille. Une édition 2024 marquée par plusieurs nouveautés, à commencer par le thème. Cette année, pas de cap sur une région ou un pays, mais une thématique 100 % bien-être qui se déclinera aussi bien dans les assiettes que pour la décoration des lieux. Autre grande évolution, deux brigades s'affronteront, l'une composée de jeunes de l'Escale, et l'autre d'un binôme d'agents de la mairie, d'un binôme de parents et d'un binôme de jeunes majeurs. Rendez-vous à partir de 19 h pour ce dîner dont l'intégralité des sommes récoltées sera reversée à l'association Lions Club.

> Dans la limite des places disponibles. Réservations au 01 34 38 52 23

TÉLÉTHON : LES ROISSÉENS TOUJOURS AUSSI SOLIDAIRES

Le Téléthon s'est déroulé les 9 et 10 décembre avec, cette année encore, plusieurs actions organisées tout au long du week-end dans le village. Le samedi après-midi, l'ES Stains cyclisme a proposé sa traditionnelle course de cyclocross autour du stade. Le soir, environ 80 convives ont pris part au dîner-spectacle organisé à L'Orangerie en partenariat avec l'association R'Mélodies. Un grand merci aux jeunes de l'Escale, qui ont assuré bénévolement le service en salle lors de ce moment convivial. Des adolescents toujours aussi impliqués, puisque ce sont encore une fois eux qui se sont chargés de livrer les petits-déjeuners commandés par les familles roisséennes, tôt le samedi. Cette année, 58 livraisons ont été honorées. Enfin, le dimanche après-midi, le grand loto organisé au complexe sportif a encore fait un véritable carton auprès du public. Grâce à l'ensemble de ces actions, 12 398,36 euros ont été reversés à l'AFM-Téléthon.



à savoir

BIENVENUE AU NOUVEAU DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME GRAND ROISSY

Et tout d'abord, coup de chapeau à Thierry BOGACZYK, qui vient de faire valoir ses droits à la retraite après 17 ans aux commandes de la structure, passée d'un seul salarié en 2006 à 12 désormais, l'Office de Roissy ayant depuis fusionné avec Ceux d'Écouen et de Luzarches en 2017. « *Thierry BOGACZYK a réussi la professionnalisation de l'Office et créé un outil d'excellence qui a permis à la commune d'obtenir son classement en station de tourisme, assurant non seulement sa promotion mais également son développement économique.* Avec un tel bilan, l'expression retraite bien méritée prend tout son sens », complète Denis Côme, Président de l'Office.

Pour lui succéder, le jury de recrutement a retenu la candidature de Fatah Nekhili, titulaire d'un MBA en Tourisme-Hôtellerie et d'une carrière dans le secteur privé, puis à la direction des offices de tourisme de Saint-Ouen, Noyon, Auvers-sur-Oise, Château-Thierry et Chantilly-Senlis. « *L'Office de Tourisme Grand Roissy est assez atypique avec une offre surtout centrée sur le tourisme d'affaires. Le challenge que je souhaite relever, c'est de consolider les très nombreux acquis en portant un regard neuf, tout en développant le tourisme de proximité en direction des habitants du territoire, car on peut également être touriste chez soi* », indique le nouveau directeur. Une approche qui a convaincu le jury. « *Fatah Nekhili a toute notre confiance pour assurer la continuité d'une structure qui a fait ses preuves et développer une nouvelle vision d'avenir. C'est à lui d'écrire le tome 2 de l'histoire de notre Office de Tourisme* », assure Denis CÔME.



Thierry BOGACZYK (à gauche), transmet les rênes de l'Office de Tourisme Grand Roissy à Fatah Nekhili (à droite). Ils entourent Denis Côme, Président de l'OT.

INFOS POLICE

LES CHIENS DOIVENT ÊTRE TENUS EN LAISSE SUR TOUTE LA COMMUNE

Pour des raisons de sécurité, les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le domaine public, et doivent être muselés pour les chiens catégorisés. Les propriétaires ou leurs gardiens devront veiller à ce que les animaux, même tenus en laisse, ne puissent accéder dans les lieux tels que : les installations sportives, les parcs publics ou les jeux pour enfants.

Pour des raisons d'hygiène, les propriétaires de chiens doivent également se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections de l'animal dont ils ont la responsabilité et de procéder immédiatement au nettoyage de toute trace de souillure afin de préserver la propreté et la salubrité publique.

Des bornes avec des sacs pour déjections canines sont à disposition sur les principaux points de promenade.

Toutes infractions constatées seront sanctionnées par une contravention de 2^e classe dont le montant s'élève à 35 €.

ÇA A BIEN CHEFFÉ !

La troisième édition du concours de cuisine « Ça va cheffer!! » s'est déroulée le 22 décembre à l'Orangerie, toujours à l'initiative du HB Agglomération Roissy Pays de France 95, le club de handball de l'agglomération. Cette année, 110 adultes et 24 enfants ont pris part à l'événement. Derrière les fourneaux, 10 brigades de cuisiniers amateurs se sont affrontées dans une ambiance chaleureuse. Elles étaient dirigées par 10 chefs des établissements hôteliers adhérents à l'Association des Hôteliers du Grand Roissy, ainsi que des restaurateurs indépendants, et même le restaurant scolaire de Roissy-en-France. Les inscriptions ont permis de collecter 3 355 euros au profit de l'AFM-Téléthon.



UN NOUVEAU COMMANDANT POUR LA GENDARMERIE DE ROISSY

Un visage déjà connu des Roisséens. Et pour cause, le Major Karim Bou-djaoui intervient sur le secteur de Roissy-en-France depuis juillet 2021. D'abord en qualité d'adjoint et depuis le mois d'août dernier, en tant que commandant de la brigade territoriale autonome de Roissy-en-France. Une juste évolution pour le gendarme, qui s'est engagé dans le corps militaire à l'issue de son service militaire obligatoire. Après avoir été officier de l'Armée de Terre en Bourgogne, il rejoint la Gendarmerie Nationale en 1996 en intégrant la gendarmerie mobile puis départementale. Il exerce en Corrèze, dans l'Oise, en Guadeloupe et désormais dans le Val-d'Oise, à Roissy.

Une brigade « atypique » selon le Major « *par la présence d'une zone hôtelière et de nombreuses entreprises* », qui nécessitent une surveillance différente des zones pavillonnaires et une sensibilisation de ces acteurs. « *Nous rencontrons régulièrement les hôteliers pour les mettre en garde contre les faits de délinquance auxquels ils peuvent être confrontés tels des conflits avec la clientèle, des vols ou encore la prostitution... Nous leur rappelons comment agir par des cas concrets* ».

À savoir : la brigade territoriale autonome de Roissy-en-France intervient sur les villes de Roissy-en-France, Le Thillay et Vaudherland.



HOMMAGE À MICHEL NIEDBALA

Il a été l'un des grands acteurs de la création du golf international de Roissy, inauguré en 2020. Michel Niedbala est décédé il y a quelques semaines.

Architecte spécialisé dans la création de parcours en France et à l'international, c'est à lui que l'on doit le tracé roisséen, sur lequel évoluent, chaque jour, de nombreux passionnés du monde entier. La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à ses proches.



Mairie de Roissy-en-France
40, avenue Charles-de-Gaulle
95700 Roissy-en-France
01 34 29 43 00



Directeur de la publication :
Michèle CALIX

Service communication de Roissy-en-France :
Olivia UZAN, Laura TAUBIN, Margot PIRIO,
Enzo VENTIMIGLIA, Marcelline DE OLIVEIRA,
Caroline GABRIEL

Conception, rédaction et réalisation :
Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos : Mairie de Roissy-en-France
et Agence RDVA

Imprimeur :
L'Artésienne - 03 21 72 78 90

Dépôt légal à parution





UN NOËL MAGIQUE à Roissy !





LE MOT DE L'OPPOSITION



Chères Roisséennes, Chers Roisséens,
 Patricia PETIT et toute l'équipe Roissy Demain Agir Ensemble
 vous présentent leurs meilleurs voeux et vous souhaitent une
 forme olympique pour 2024.



L'agenda

JANVIER / FÉVRIER / MARS

MARDI 23 JANVIER

ÉVÈNEMENT

Gospel pour 100 voix

20 h - Centre culturel L'Orangerie



VENREDI 26 JANVIER

MUSIQUE

Voyage autour du film

20 h - Centre culturel L'Orangerie

LUNDI 29 JANVIER

VOS ÉLUS

Conseil municipal

19 h - Mairie

SPÉCIAL VIOLENCES CONJUGALES & INTRAFAMILIALES

SAMEDI 27 JANVIER

RENCONTRE

Parlotte autour du thème des violences

14 h 30 - Lieu de vie partagé

MARDI 30 JANVIER

THÉÂTRE

Tout le monde savait

20 h - Centre culturel L'Orangerie



MERCREDI 31 JANVIER

DÉBAT

Vidéo-débat autour du thème des violences

15 h - L'Escale

À la une

25|02|

ÉVÈNEMENT CARNAVAL

Parents, enfants, venez tous costumés, place du Pays de France de 14 h à 18 h pour fêter le carnaval!

Au programme : défilé, goûter déguisé et après-midi créative. (Annulation en cas d'intempéries.)



JEUDI 8 FÉVRIER

THÉÂTRE

Le jour du kiwi

20 h - Centre culturel L'Orangerie

COMPLÈT



20 - 23 FÉVRIER

MUSIQUE

Stage de jazz

Centre culturel L'Orangerie

MERCREDI 21 FÉVRIER

JEUNE PUBLIC

Boucle d'O

9 h 30 & 10 h 30 - Centre culturel L'Orangerie

SAMEDI 24 FÉVRIER

ÉVÈNEMENT

Resto Djeun's

19 h - La Passerelle

MERCREDI 28 FÉVRIER

DANSE

Grand ballet de Kiev

20 h - Centre culturel L'Orangerie

LUNDI 4 MARS

VOS ÉLUS

Conseil municipal

19 h - Mairie

MERCREDI 6 MARS 2024

SOIRÉE CULTURE & VOUS

« Les femmes compositrices »

19 h 30 - Centre culturel L'Orangerie

JEUDI 7 MARS 2024

MUSIQUE

3 cafés gourmands

A 20 h - Centre culturel L'Orangerie

NUMÉROS UTILES

Mairie principale
01 34 29 43 00
www.roissyenfrance.fr

Mairie annexe
01 34 38 52 00 - CCAS
01 34 38 52 12 - Éducation

Complexe sportif
01 34 29 95 95

Centre culturel L'Orangerie
01 34 29 48 59

Police municipale
01 34 29 48 30
policemunicipale@ville-roissy95.fr

Police intercommunale
0800 888 123 depuis un fixe
01 34 31 31 21 depuis un portable

Gendarmerie nationale
01 30 11 61 80 ou le 17
Sapeurs-pompiers
18 ou 112 (depuis un portable)

SAMU
15
Centre anti-poison
01 40 05 48 48

Pharmacie de garde
Contactez le commissariat de Gonesse (01 34 45 19 00) ou de Goussainville (01 70 29 83 17) qui vous orientera.

Centrale des taxis Roisséens
01 34 29 92 70